

APPEL À BÉNÉVOLES



QUI ?



J'ai du temps.
Je veux aider les habitants de mon village.
J'ai le permis.

POURQUOI ?



Pour accompagner des personnes non véhiculées à faire leurs courses.

QUAND ?



Le mardi matin :
Départ de la mairie à 9h30.
Retour à 11h30.

COMMENT ?



Avec le véhicule 9 places de la mairie que vous conduirez.
Vous vous inscrivez au CCAS pour accompagner les mardis où vous êtes disponibles.



**Centre Communal
d'Action Sociale**

Mairie de Lé vignac

TRANSPORT SOLIDAIRE

**INSCRIPTIONS :
TRANSPORT.CCASLEVIGNAC@GMAIL.COM**